

Solidarités Ecologie

CANTON DE LA
CHAPELLE SUR ERDRE

www.solidarites-ecologie.org

Journal d'information citoyenne

N° 24 – Mai 2008

Campagne électorale : des paroles qui engagent

En mars dernier, je me suis présentée à l'élection cantonale pour Solidarités Ecologie. Hervé Bocher (PS) a été élu, la page de l'élection est tournée mais les paroles doivent rester et nous engager.

Je remercie chaleureusement les 3729 personnes qui m'ont apporté leurs suffrages, permettant d'atteindre le score de 22 % des voix, le plus élevé du département pour une candidature écologiste présentée sans accord préalable (le même score que celui obtenu en 2001 par Jean-Paul Minier). Et merci en particulier aux Grandchampenois où mon score a été de 32 %.

Je suis personnellement fière de la qualité des messages que nous avons fait passer pendant cette campagne : des analyses et des propositions écologistes et sociales fortes. Nous avons placé le débat à la fois très haut : « *Comment en sommes-nous arrivés là ?* » et à la fois très proche : « *Réduire l'utilisation de la voiture individuelle* » par exemple. De nombreuses personnes ont apprécié la vision du monde et les orientations que nous avons défendues, qui allaient bien au-delà de la simple opposition au projet de nouvel aéroport, même si ce sujet reste un objectif primordial pour nous.

Nous avons conforté notre place d'interlocuteur sérieux dans la vie publique locale et notre poids dans le canton. Notre retrait au 2^e tour pour Hervé Bocher a certes ôté aux électeurs une possibilité de choix mais il nous a paru raisonnable pour pouvoir continuer à travailler les uns avec les autres, par delà de nos différences.

Les paroles doivent rester

« *Solidaires ici et au-delà de nos frontières, agir pour vivre mieux en préservant notre terre* ». Plusieurs propositions présentées lors de la campagne pourraient faire l'objet de projets pour nos communes : stop participatif, échanges de biens en dehors des circuits strictement marchands, espaces de conseils et d'échanges sur les pratiques écologiques, notamment en matière d'habitat... A l'occasion de nos prochaines réunions publiques, nous continuerons à porter ces idées pour leur donner vie localement : chacun peut s'y engager avec nous.

Pour nos partenaires politiques locaux, c'est la même chose : les paroles doivent rester et les engager. Il s'agit bien sûr d'Hervé Bocher, renouvelé dans son poste de conseiller général. Il s'est notamment engagé à travailler à convaincre d'autres élus de l'inutilité du projet d'aéroport. Il s'agit aussi de tous les élus communaux, en particulier ceux opposés au projet de Notre Dame des Landes. Leurs actes sont attendus. Solidarités Ecologie contactera ces élus pour présenter sa proposition de réaménagement de Nantes Atlantique. ■

Geneviève Lebouteux

Non à l'Ayrault-port !

« *Un Ayrault-port ça trompe énormément !* ». Un samedi d'avril, le brave éléphant de Nantes a affiché cette banderole, témoignant du refus de Nantais d'un nouvel « éléphant blanc ». Un éléphant blanc c'est une réalisation très importante, souvent de prestige, qui ne sert finalement à rien.



Le comité de soutien nantais à l'opposition au projet de Notre Dame des Landes a prévu d'autres actions et d'autres comités de soutien sont en cours de création. Qu'on se le dise !

Au même moment, le Conseil d'Etat a reçu notre **recours en annulation de la Déclaration d'utilité publique** sur le projet de nouvel aéroport. Ce recours est déposé par les organisations suivantes : ACIPA, France Nature Environnement, Confédération paysanne, FNAUT, Les Verts, le MEI, Bretagne vivante, LPO, Bien Vivre à Vigneux, Natur-action, ADECA et Solidarités Ecologie. Ce recours expose douze points susceptibles d'annuler le décret de déclaration d'utilité publique. Celle-ci viole en effet certains articles du code de l'environnement ou d'autres textes juridiques. Notre dossier est très solide, mais il n'est pas suspensif, c'est-à-dire qu'il n'arrête pas la procédure pour le projet (appels d'offres sur les 6 mois à venir pour commencer).

L'opposition au projet se renforce. Plus le temps passe et plus nombreux sont ceux qui se convainquent de l'absurdité du projet. Bientôt M Mareschal sera du nombre puisqu'il a dit il y a un an « *On en reparlera quand le baril de pétrole aura atteint les 100 dollars* ». ■

L'Erdre pour tous : à La Chapelle, on y est presque

Dimanche 18 mai, deux cents personnes ont participé à une marche le long de l'Erdre à La Chapelle sur Erdre, entre Port Barbe et la Gascherie. Découverte d'un bord de l'Erdre boisé, au bord de nombreuses pelouses privées dont les propriétaires commencent à admettre que les temps ont changé, que le grand site classé de l'Erdre doit profiter au plus grand nombre.

Le 18 mai 2008, le Collectif Erdre pour tous a organisé sa troisième promenade-découverte le long de l'Erdre depuis 2007. Solidarités Ecologie participe activement à ce collectif.

Si à La Chapelle tout concourt maintenant à ce que le sentier public au bord de l'Erdre soit prochainement une réalité, il reste encore beaucoup à faire à Sucé. Les deux municipalités se sont engagées à faire respecter la servitude de marche-pied de 3,25 m le long de la rivière que prévoit la loi.

Jean-Paul Minier, membre du collectif «Erdre pour tous» et de Solidarités Ecologie, a pris la parole à l'issue de la marche

« C'est ici, à La Gascherie, que nous terminons notre promenade familiale de découverte des rives de l'Erdre. Le lieu est symbolique. Si aujourd'hui, pour la première fois dans la même journée, nous longeons toute la rive de l'Erdre à La Chapelle, c'est grâce à l'action entreprise depuis de nombreuses années pour rendre accessibles les bords de l'Erdre.

C'est ici même qu'en 1970, le Comité d'Accès des Bords de l'Erdre (CABE), organisait sa première manifestation avec 1000 participants ; la journée s'était terminée avec l'intervention des forces de police. Certains s'en souviennent. Les slogans et les interventions conservaient le parfum de Mai 68. La manifestation et les autres qui suivirent réunissaient ouvriers, paysans, étudiants pour libérer... les bords de l'Erdre !

C'est un hommage que nous devons rendre à tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour que nous puissions nous promener tranquillement sur les rives de cette belle rivière de France. Depuis, certains nous ont quittés, ils auraient tant aimé être avec nous aujourd'hui ! Nous leur disons que leur combat n'a pas été vain et qu'il s'inscrit dans l'histoire du libre accès des bords de l'Erdre. La grande leçon que nous tirons c'est qu'il faut persévérer quand la cause est juste, même si c'est dur quelquefois. Des combats qui datent de la même époque pourront avoir aussi la même issue.

Nous remercions tous les élus présents, Maire, Conseiller général, Député et élus municipaux, tous les élus qui se sont engagés de longue date pour rendre accessibles les rives de

l'Erdre et ceux qui s'engagent aujourd'hui pour faire appliquer la loi. Nous comptons sur vous, Mesdames et Messieurs les élus, mais nous restons mobilisés car il risque d'y avoir encore des barrières... Des grillages et des barbelés pourront encore se dresser. Nous devons être présents pour les faire tous tomber.

Bien sûr, toutes les rives doivent être accessibles : à Sucé, à Carquefou et ailleurs, sur toutes les rivières et les lacs domaniaux.

Enfin, un autre combat mérite la mobilisation de toute la population, c'est la reconquête de la qualité de l'eau de la rivière et là, il y a du pain sur la planche ! »



Fabrice Roussel, maire de La Chapelle, a rappelé les engagements de son équipe pour rendre l'accès aux bords de l'Erdre à tous. Il avait informé les propriétaires riverains de notre promenade et les avait invités à une réunion en mairie en présence de membres du collectif le jeudi 15 mai. Au terme de cette réunion, les propriétaires admettaient qu'il fallait maintenant examiner les modalités d'application de la loi du 30 décembre 2006. A noter que lors de notre promenade plusieurs propriétaires riverains avaient réalisé un bornage à 3,25 m de la rive. ■

Dès à présent le passage existe, promenons-nous !

Contact pour le Collectif Erdre pour tous :
Claude Padioleau : 02 40 29 71 87

Huile d'olive : une action de solidarité internationale pour la Palestine

Derrière le mur et face à l'asphyxie économique imposée par Israël, des Palestiniens tentent de survivre regroupés en coopératives. L'olivier est au cœur de la vie et de la société palestinienne.

42 % du peuple palestinien vit dans le monde rural. L'huile d'olive constitue à elle seule 17 % du PIB agricole et représente une très importante source de revenus pour 25 % de la population.

En partenariat avec l'Association France Palestine Solidarité présente sur le canton de La Chapelle sur Erdre, Solidarités Ecologie soutient le réseau de commerce équitable "Andines" qui garantit une rémunération correcte aux producteurs et favorise la transformation du produit sur place, limitant au maximum les intermédiaires.

Sur notre canton, des producteurs, vendeurs de proximité ont accepté de stocker cette huile et de la mettre en vente au prix fixé de 8,50 € le litre. ■

Biotiful Jardin	21 bis rue de la Bitaudais	La Chapelle sur Erdre	02 28 01 21 40
Ferme Fruitière la Hautière	La Hautière	La Chapelle sur Erdre	02 40 72 03 83

Pesticides non merci !

Nous vivons dans un environnement où les pesticides sont présents partout, dans l'eau, dans l'air, dans les sols et même dans nos aliments.

Des faits particulièrement alarmants

- ↪ En France en 2005, on trouve des résidus de pesticides dans 96 % des eaux de surface et dans 61 % des eaux souterraines (source IFEN : Institut Français de l'Environnement – organisme officiel du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable).
- ↪ 233 molécules différentes ont été trouvées dans les eaux de surface et 149 dans les nappes souterraines (IFEN 2005) ; la situation s'est dégradée par rapport aux résultats de 2002.
- ↪ 60 % des échantillons d'eau de pluie contiennent des substances actives de pesticides au delà du seuil de 0,1 microgramme par litre (la concentration maximale admissible dans l'eau potable distribuée), source INRA de Rennes : Institut National de la Recherche Agronomique.
- ↪ **La France est le 3^e consommateur de pesticides au niveau mondial** ; en 2005, 75 000 tonnes de pesticides ont été répandues dans l'environnement (source UIPP).
- ↪ **50 % des produits alimentaires issus de l'agriculture (non biologique) contiennent des résidus de pesticides et 100 % des vins non bio.**

Les OGM ne règlent rien, au contraire

Les organismes génétiquement modifiés sont produits par les mêmes multinationales que les pesticides. Il n'y a rien d'étonnant qu'ils aient été conçus pour favoriser la consommation de pesticides (par exemple d'herbicides à base de glyphosate produit par Monsanto) ou qu'ils fabriquent eux mêmes leur propre pesticide (le maïs Monsanto MON810 produit en permanence un insecticide destiné à tuer une chenille).

Des coupables

Tout d'abord les fabricants de pesticides dont le lobbying efficace permet de maintenir sur le marché des produits dangereux, mais aussi :

- ↪ L'agriculture qui représente environ 90% de la consommation de pesticides. Elle est aujourd'hui soumise à une réglementation de plus en plus stricte (règles européennes notamment).
- ↪ Les collectivités publiques et privées et les particuliers qui se partagent le reste.

Et des solutions

L'agriculture biologique **garantit pour le consommateur des produits sans pesticides et sans OGM. Consommer des produits « bio » c'est favoriser le développement d'une agriculture saine et respectueuse de l'environnement.**

Les collectivités locales **s'intéressent de plus en plus à la réduction ou à la suppression des pesticides dans les espaces verts. Ainsi la Chapelle sur Erdre a réduit de 90 % leur utilisation entre 2004 et 2007 et s'engage dans une suppression totale. Cet objectif sera probablement atteint dès 2008. Les moyens pour y parvenir sont connus (prairies fauchées au lieu de tontes régulières, mulch organique dans les massifs, désherbage à la vapeur, binage manuel...). Il n'y a pas de coût supplémentaire pour le budget et la biodiversité y trouve son compte ainsi que la qualité esthétique de notre environnement.**

Les particuliers, s'ils représentent une faible part de la consommation, sont souvent de réels pollueurs (doses non respectées, traitements à proximité des zones d'écoulement d'eau ou sur des surfaces imperméables...). Il est parfaitement possible de supprimer totalement l'utilisation des herbicides et autres produits toxiques dans nos jardins. Garder des fleurs dans sa pelouse n'est pas un signe de manque d'entretien mais simplement une place pour la biodiversité et la nature. Broyer ses déchets verts, pour faire un mulch au pied des arbres et arbustes, économise l'eau et améliore le sol tout en supprimant le besoin de sarcler ou bêcher.

Oui, on peut vivre sans pesticides !



Des molécules conçues pour tuer

Le terme pesticide désigne une multitude de molécules chimiques destinées à lutter contre des « ennemis des cultures » notamment dans l'agriculture mais aussi dans nos jardins ou nos espaces verts ; ce sont des herbicides, fongicides ou insecticides. La terminaison « cide » signifie « qui tue » ; en effet l'objectif de ces molécules est bien de tuer des « mauvaises herbes », des insectes ou d'autres espèces animales.

Les mécanismes d'action sont variables ; par exemple contre les insectes certaines molécules agissent sur le système nerveux, d'autres sur la reproduction, d'autres sur le développement larvaire.

Toute nouvelle molécule fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché (AMM) par le ministère de l'agriculture, sur la base d'un dossier constitué par le fabricant lui même. Les tests toxicologiques portent en majorité sur la toxicité immédiate (la dose nécessaire pour tuer les rats de laboratoire) et très peu sur la toxicité à long terme de faibles doses absorbées quotidiennement.

Les effets à long terme sont donc très mal connus. Chaque année de nombreuses molécules précédemment autorisées sont retirées du marché parce que l'on a démontré leur nocivité pour la santé humaine ou pour l'environnement (effets cancérigènes, baisse de fertilité des hommes, effets sur le système nerveux, destruction des abeilles...). La durée de vie commerciale d'une molécule est ainsi assez courte. Les industriels sortent sans cesse de nouvelles matières actives dont on découvrira plus tard les effets nocifs avant de les retirer de la vente.

On connaît encore plus mal les effets combinés de faibles concentrations d'un cocktail de molécules absorbées régulièrement dans l'eau (une eau est potable si aucune molécule ne dépasse 0,1 µg/litre et si la somme de molécules présentes est inférieure à 0,5 µg/litre) ou les aliments, voire dans l'air (on estime que 25 à 75 % des doses de pesticides pulvérisées sur un champ de culture se retrouvent dans l'atmosphère).

Pesticides non merci ! (suite)

Bon à savoir :

Depuis le 1^{er} juillet 2007 (arrêté préfectoral du 9/2/07), toute application de pesticides est interdite :

- A moins de 5 m d'un cours d'eau,
- A moins d'1 m de tout point d'eau, fossé, collecteur d'eaux pluviales, caniveaux et avaloirs d'un réseau d'égout.

Solidarités Ecologie organisera une réunion publique sur ce thème à l'automne.

Des sites internet :

M.D.R.G.F (Mouvement pour le Droit et le Respect des Générations Futures) : <http://www.mdrgf.org>

M.C.E. (Maison de la consommation et de l'environnement) : <http://www.mce-info.org/pesticides.php>

Eaux et rivières de Bretagne : <http://www.eau-et-rivieres.asso.fr/> ■



Vie de l'association

Plusieurs nouvelles personnes ont adhéré à l'association ces derniers mois, notamment des personnes de Sucé, Treillières et Grandchamp. Bienvenue !

La dernière assemblée générale a renouvelé le bureau :

Présidente : Geneviève Leboutoux
Trésorier : Jacques Coupard
Trésorier adjoint : Robert Gomez
Secrétaire : Aurélien Bilard
Secrétaire adjointe : Anne-Marie Moalic

Autre membre du bureau : Joseph Violain

En plus des trois commissions actuelles (« Réduction des déchets », « Accès aux bords de l'Erdre », « Projet d'aéroport »), l'association met en route une nouvelle commission : « Logement et urbanisme ». L'association compte également travailler sur la qualité de l'eau. Elle prépare des réunions publiques sur les questions de la croissance économique, des pesticides (en rapport avec la santé, l'agriculture, les OGM). Nous souhaitons aussi mener des projets concrets sur le canton. Tous ceux qui sont intéressés par ces sujets sont invités à nous rejoindre. ■

Des livres à lire

« **Petit atlas des bestioles de la maison – Reconnaître 80 hôtes communs** » de François Lasserre – Un inventaire de tous ceux qui s'invitent dans nos maisons (coccinelles, moustiques, poux...) afin de nous apprendre à vivre à leurs côtés ou à les chasser biologiquement.

« **La stratégie du colibri – Agir tous ensemble pour la planète** » de Séverine Millet, ou comment chacun de nous peut peser sur les choix de société à son niveau. Création d'une AMAP, d'une cantine biologique pour une école ou une maison de retraite..., ce guide permet de suivre les procédures (textes de loi, aides financières, contacts...) pour s'informer et agir.

« **La nature nous sauvera – Réponses préhistoriques aux problèmes planétaires** » de François Couplan. Un point de vue pour le moins original : la crise écologique remonterait à la révolution néolithique lors de l'invention de l'agriculture. L'auteur est lui-même consommateur de plantes comestibles qui lui permettent de se nourrir n'importe où sur le globe comme au paléolithique. Un livre d'entretiens qui fait une nouvelle fois réfléchir sur notre mode de vie contemporain. ■

Agenda

Vendredi 23 mai à 20h30 à Fay de Bretagne : l'Acipa et la nouvelle municipalité invitent Solidarités Ecologie à présenter sa proposition de réaménagement de Nantes Atlantique

Mardi 27 mai, 20h30 à La Chapelle, salle Balavoine : réunion publique « **La croissance, jusqu'où ?** »

Dimanche 29 juin : pique nique de la coordination des opposants au projet d'aéroport à Notre Dame des Landes (La Bernardière)

Samedi 30 août : à l'initiative de plusieurs groupes de jeunes, la coordination organise un festival de musiques très variées qui préfigurerait le grand festival de 2009 à Notre Dame des Landes, « **Le plancher des vaches** » !

Les 1 et 2 août 2009 : LE grand festival contre le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes !

**Solidarités Ecologie – Allée des Simonnières
44240 La Chapelle sur Erdre**

Rédaction : Aurélien BILARD, Geneviève LEBOUTEUX, Jean-Paul MINIER, Claude PADIOLEAU, Anne-Marie MOALIC, Joseph VIOLAIN.

ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Mai 2008

Imprimerie Parenthèse – Nantes

Bulletin d'adhésion :

NOM, Prénom :

Adresse :

E-mail :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie

Allée des Simonnières – 44240 La Chapelle sur Erdre

Cotisation indiv. 11,5 €; couple 15,5 €; chômeurs et étudiants 4,5 €